

2023-08

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 034-213400377-20230307-CM202308-DE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 7 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, ALBERT Sylvie, LORIZ-GOMEZ Sylviane, PLARD Geneviève, CASSAN Pierrette, ENJALBY Christiane, ENJERLIC Philippe, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, GIL Sandrine, LACROIX Olivier, DUIVON Stéphane, LEGRAND Mélanie, MORLA Alexandre, VIEREN Dominique, SIMAEYS Julia.

Absents procurations : LONG Jean-Emmanuel (JACQUET Jean-François), FERREIRA Sylvie (JOFFRE Edith),

Absent : DUMOULIN Alexandre.

Madame Sylvie ALBERT est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°8

OBJET : URBANISME – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2022-38 EN DATE DU 28 JUILLET 2022 PORTANT DENOMINATION DE LA VOIE DE DESSERTE DES LOTS A BATIR DE L'OPERATION DE LA « SA PROMOLOGIS » EN ENTREE SUD DE LA COMMUNE – NOUVELLE DENOMINATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Permis d'Aménager référencé PA 034 037 21 Z 0001 accordé par arrêté municipal en date du 23 mars 2022 et son modificatif PA 034 037 21 Z 0001 M01 accordé en date du 23 juin 2022,

VU la demande de la SA PROMOLOGIS en date du 18 juillet 2022,

VU la délibération n°2022-38 du Conseil Municipal de la Commune de Boujan sur Libron en date du 28 juillet 2022 portant dénomination de la rue de desserte des lots à bâtir de l'opération de la « SA PROMOLOGIS » en entrée sud de la Commune,

CONSIDERANT la volonté de l'équipe municipale de rendre hommage à Monsieur José GARCIA, ancien Maire de la Commune de 1985 à 1989 décédé le 7 janvier 2023,

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et places publiques. La dénomination des voies communales et principalement à caractère de rue ou de place publique est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Par délibération n°2022-38 en date du 28 juillet 2022, l'assemblée délibérante de la Commune de Boujan sur Libron a validé la dénomination : « Rue des Solidarités », pour la voie de desserte des lots à bâtir de l'opération de la « SA PROMOLOGIS » en entrée sud de la Commune.

2023-08

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 034-213400377-20230307-CM202308-DE

S²LO

Monsieur le Maire souhaiterait rendre hommage à Monsieur José GARCIA, Maire de la Commune de 1985 à 1989 décédé le 7 janvier 2023 en baptisant une voie à son nom.

Monsieur José GARCIA n'avait pas ménagé ses efforts au sein des associations telles que : Les Anciens d'Algérie ou le Comité des fêtes. Ne faisant pas mystère de ses engagements politiques, il a assumé, en gardant les convictions qui n'ont cessé de l'animer, les fonctions qui lui étaient accordées avec humilité, sérieux et fidélité. Intègre et humaniste il était à l'écoute des habitants.

Monsieur le Maire propose donc de modifier le nom de la « Rue des Solidarités » en « Rue José GARCIA ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la dénomination de la « Rue José GARCIA » et l'autoriser à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la dénomination de la « José GARCIA » pour la voie de desserte des lots à bâtir,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 09/03/2023
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 09/03/2023

